



## **Augmentation des salaires**

**2005 : + 1,8 %**

**2006 : + 0,5 %**

**Le gouvernement ouvre les soldes :  
cette année l'augmentation salariale est à moins 70 %**

Après l'échec de la rencontre du 6 décembre, le gouvernement a ouvert les discussions du 12 janvier sur les salaires en proposant + 0,5 % d'augmentation de la valeur du point d'indice.

Le Ministre conditionne toute amélioration de sa proposition à notre acceptation d'une approche globale incluant l'amélioration de l'action sociale et des mesures statutaires, en matière de promotions notamment.

Pour la CFDT, cette approche ne maintient pas le pouvoir d'achat pour chaque fonctionnaire. En effet, certains ne pourront bénéficier de mesures sociales ou promotionnelles. Face à cette situation de blocage, la CFDT a fait la proposition d'attribuer, en plus d'une augmentation en pourcentage de la valeur du point d'indice, un nombre de points indiciaires identique pour tous, garantissant le pouvoir d'achat.

Cette proposition de la CFDT, la seule faite par les organisations syndicales, a retenu l'attention du Ministre qui s'est engagé à l'étudier.

La CFDT attend le plus rapidement possible de nouvelles propositions de la part du Ministre.

Paris, le 12 janvier 2006 à 14h30

**Confédération Française Démocratique du Travail**

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques et Assimilés – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19  
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 - Email [uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)